

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 14 février 2018



Mobilité et stationnement : le CHU de Rennes étoffe son offre pour les usagers et professionnels

Avec une activité 24h/24, un demi-million de patients hospitalisés et/ou reçus chaque année, plus de 8 000 collaborateurs, le CHU de Rennes génère un flux très important de déplacements. Dès lors, l'accessibilité de ses sites et la nécessité d'agir pour un développement durable figurent au cœur de ses préoccupations. Engagé depuis 2008 dans un Plan de Déplacement Entreprise, l'établissement s'est récemment vu décerner le label « déplacement durable Rennes Métropole ». Une démarche en faveur de la mobilité des patients comme des salariés qui franchit une nouvelle étape, début 2018, dans le sillage de l'ouverture du Centre de soins dentaires sur le site de Pontchaillou.

Pôle d'attractivité réparti sur 4 sites – depuis le transfert du Centre de soins dentaires sur Pontchaillou - et premier employeur de la région Bretagne (hors Etat), le CHU de Rennes figure parmi les plus importants générateurs de déplacements du bassin rennais. Conscient des enjeux économiques, environnementaux et sociaux liés à son activité, l'établissement est mobilisé depuis près de 10 ans dans une politique volontariste en matière de développement durable, notamment à travers la mise en œuvre d'un Plan de Déplacement Entreprise (PDE).

Le Plan de Déplacement Entreprise du CHU labellisé par Rennes métropole

Développer l'usage des transports en commun, la pratique du vélo et de la marche, améliorer les modalités d'accès aux parkings, favoriser le partage de la voiture... tels sont quelques axes inscrits dans le PDE déployé par le CHU pour faciliter au quotidien la mobilité des professionnels comme des patients et usagers de ses sites.



Basé sur le référentiel élaboré par la métropole, la 3^e édition de ce plan (2016-2020) a permis l'obtention du label « déplacement durable Rennes métropole », le 17 octobre dernier à l'issue de la cérémonie de clôture du défi Mobil'acteurs#4 - auquel participaient deux équipes du CHU de Rennes, la ville de Rennes, le SDIS 35 et le Centre Eugène Marquis.

Les actions conduites en faveur des usagers comme des personnels (réglementation des accès aux parkings, création d'abri-vélos, information sur les moyens de transports en communs et service de transport « La Navette Plus » à destination des usagers, prise en charge partielle des abonnements aux transports en commun et semaine de sensibilisation à la mobilité pour les professionnels...) ont déjà permis d'atteindre des résultats encourageants. Selon l'enquête mobilité interne d'avril 2013, 42% des salariés du CHU utilisent des modes alternatifs à la voiture solo et presque la moitié (48%) sur le site de Pontchaillou. Depuis 2013, le nombre d'abonnements au transport en commun a augmenté de 33 %.

Contacts presse :

Direction de la communication – 02 99 28 42 40 – direction.communication@chu-rennes.fr

Au travers des outils de communication du CHU (site internet, plan, livret d'accueil patients, courriers...) visiteurs et usagers sont encouragés à venir en transport en commun sur les différents sites desservis par le bus, le métro et même une halte SNCF pour Pontchaillou.

Des nouveaux stationnements voitures et vélos à Pontchaillou

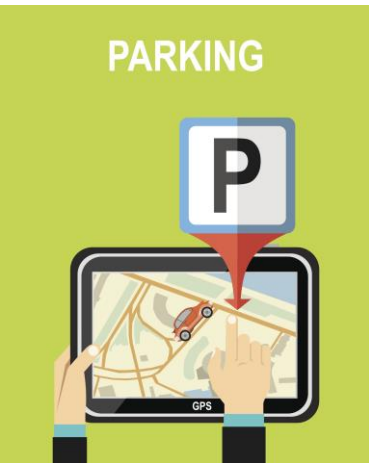
Afin de rendre un meilleur service aux usagers et faciliter le stationnement des professionnels, notamment avec l'ouverture du Centre de soins dentaires sur le site de Pontchaillou (44 000 passages en 2016), la direction du CHU a pris la décision dès 2017 d'engager la construction de nouveaux stationnements voitures et vélos. Début 2018, le CHU étoffe ainsi à nouveau son offre en matière de mobilité, notamment pour répondre aux différents besoins.

A compter du 19 février 2018, le parking visiteurs P5 offrira une capacité de stationnement de 216 places exclusivement dédiées à l'accueil des patients, de leurs familles et des visiteurs. Payant selon la même grille tarifaire que le parking visiteurs P4 (1h de stationnement gratuit, puis 0,50€ / 30 minutes), il proposera également le service de transport gratuit « La Navette Plus » pour permettre aux usagers qui le souhaitent de se rendre plus facilement sur leur lieu de visite ou de consultation.



Pour les professionnels du CHU, le parking P2 verra sa capacité accrue de 257 places. En cohérence avec les axes du PDE, l'offre de stationnement vélos sera également doublée et portée à 563 places grâce à l'agrandissement du parking du Centre Cardio-Pneumologie (CCP) et la création d'un second parking sécurisé au niveau des laboratoires (de 36 et 18 places supplémentaires), mais aussi l'implantation d'abris-vélo de 72 places réparties sur le site (DIFSI, EOHH, Médecine préventive, Ecoles, blanchisserie) et de 174 arceaux en cœur de site (parking P4, CUR, Bloc hôpital, écoles, crèche, village). Par ailleurs, le carrefour du CUR sera réaménagé pour permettre aux vélos d'emprunter la rue entre ce bâtiment et le CCP dans les deux sens afin de faciliter l'accès au parking sécurisé du CCP et de permettre la traversée du site à vélo dans de bonnes conditions de sécurité.

Dans la perspective du projet de regroupement de l'ensemble des activités médecine-chirurgie-obstétrique (MCO) sur Pontchaillou (projet #NouveauCHURennes), l'établissement a également engagé une étude relative à l'amélioration des conditions d'accès, de circulation et de stationnement sur le site. Son but : objectiver les futurs flux d'utilisateurs (visiteurs, consultants, personnels) pour concevoir une organisation générale des circuits et des accès assurant un environnement sécurisant pour tous les déplacements et ainsi garantir une circulation fluide grâce à un schéma de circulation clair facilitant l'orientation vers les différentes destinations.



>> Plan du site de Pontchaillou avec localisation des zones de stationnement visiteurs pour voitures (parkings visiteurs P4/P5 et parkings minute Bloc Hôpital/ CPP/BMTHC) et vélos (stations vélo STAR métro Pontchaillou et Centre de soins dentaires) :

- Version numérique sur [www.chu-rennes.fr/Plan/Hôpital Pontchaillou](http://www.chu-rennes.fr/Plan/Hôpital_Pontchaillou)
- Version imprimée disponible dans chaque bureau des entrées

A noter : un [plan interactif du site de Pontchaillou](#) permet au patient et à l'utilisateur de préparer sa venue en recherchant le bureau des entrées, le bâtiment ou le service dans lequel il est attendu. Il peut également prévisualiser le trajet à effectuer entre celui-ci et son lieu d'arrivée / de stationnement (métro, P4/P5).

La Navette Plus

La Navette Plus est un service de transport gratuit - *et propre !* - à destination des usagers de l'hôpital Pontchaillou et du Centre Eugène Marquis qui souhaitent être transportés de leur lieu d'arrivée (métro Pontchaillou / Parkings visiteurs P4 et P5) à leur lieu de rendez-vous, et inversement pour le retour.

Deux véhicules électriques de 5 places sont postés sur des haltes, au niveau du métro et des parkings visiteurs, et fonctionnent de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Cette information figure sur le courrier de convocation et le livret d'accueil patient.

Covoiturage : le CHU rejoint la plateforme éhop

Autre action conduite dans le cadre de son PDE, le CHU de Rennes vient d'adhérer à l'association Covoiturage+ qui anime le service de transport éhop : une plateforme de covoiturage domicile-travail entre salariés.

Un vrai choix de mobilité économique (partage des frais), responsable (citoyen et respectueux de l'environnement), pratique (souplesse et liberté), solidaire et créatrice de liens : l'objectif est de proposer la centralisation d'une majorité de trajets sur la plateforme éhop afin de développer la pratique du covoiturage au CHU ; une pratique durable pour améliorer les conditions d'accès à ses sites, notamment Pontchaillou et l'hôpital Sud.



Ehop Covoiturage

Proposée par l'association Covoiturage +, la plateforme éhop c'est :

- un site internet (www.ehop-covoiturage.fr) de mise en relation gratuite entre actifs du département,
- une équipe qui sensibilise, accompagne, met en relation et accompagne les actifs d'Ille-et-Vilaine dans leur démarche de mobilité durable.

